

TRANSMISSION

Construire son projet de transmission

Les AVANTAGES

- > L'opportunité de garder la maîtrise de votre projet.
- > Un appui pour mettre en valeur votre entreprise.
- > Une anticipation des enjeux spécifiques à votre transmission.
- > Objectivité et expérience du conseiller.

Vous souhaitez être accompagné dans la définition de votre projet ?

Vous souhaitez préparer et évaluer le projet de cession ?

Vous souhaitez valoriser l'exploitation auprès des repreneurs ?

Cette prestation est faite pour vous !

CONSTRUIRE SON PROJET DE TRANSMISSION

Nos solutions d'accompagnement



VOUS SOUHAITEZ :

- ▶ Déterminer le montant de votre offre de cession et préciser les délais liés à votre projet.
- ▶ Analyser les modalités de cession (location, vente, ...) de vos biens : bâtiments, foncier, DPB...
- ▶ Être informé des législations en vigueur pour éviter tout contentieux ultérieur.
- ▶ Engager les négociations avec vos propriétaires au mieux de vos intérêts (indemnités fermiers sortant, choix du repreneur,...).
- ▶ Pouvoir valoriser votre exploitation en la présentant de façon précise et synthétique aux candidats à votre reprise.



NOUS VOUS PROPOSONS :

- ▶ De réaliser une présentation globale de votre exploitation et un inventaire des éléments à céder.
- ▶ D'estimer le potentiel économique.
- ▶ De formuler des préconisations personnalisées.
- ▶ De définir avec vous des modalités de cession adaptées à vos besoins et vos attentes.
- ▶ De vous conseiller dans vos choix et de définir ensemble une stratégie d'action.
- ▶ D'établir une offre de cession permettant à vos repreneurs potentiels d'avoir un document clair et attractif.



PUBLIC

Agriculteurs en réflexion de transmission



DURÉE

3 jours minimum sur 1 à 3 mois à partir des données complètes fournies par l'exploitant.

NB : prestation à anticiper dans les 18 mois minimum avant la date de transmission envisagée.



TARIFS ET CONDITIONS DE VENTE

Prise en charge partielle par l'Etat si projet éligible.



MODALITÉS ET LIVRABLES

Premier rendez-vous sur l'exploitation et suivants au bureau.
Remise d'un audit de transmission et d'une offre de cession après validation par le futur cédant.

Votre interlocuteur

Conseiller Entreprise-Transmission

Stéphane BORDEAU

07 76 36 35 95

stephane.bordeau@loiret.chambagri.fr